



Institut de Formation des Aides-soignants (IFAS)
CH Sud Gironde La Réole

Présentation du métier Aide-soignant et Accès à la formation



Le métier : qui est l'aide-soignant

- **Conditions d'accès à la formation**
- **Présentation de la formation**
- **Obtenir le Diplôme d'aide-soignant**
- **La validation des modules de formation et compétences en stage**

- **Trouver un emploi**
- **J'ai mon diplôme et après ... les passerelles les poursuites d'étude**

N° de téléphone utiles

AIDE-SOIGNANT QUI SUIS JE ??



Son **rôle** s'inscrit dans une approche **globale** de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

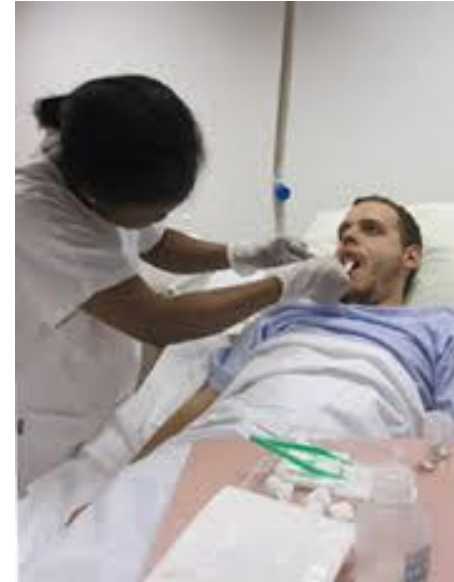
PRISE EN SOINS GLOBALE DU PATIENT



PHILIPPE TASTET



PROFESSIONNEL DU SOIN



L'aide-soignant accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.



L'aide-soignant a des Compétences :

Connaissances approfondies, reconnues à accomplir des soins, des obligations, des devoirs qui relèvent de sa fonction.

Validées par :

- une formation règlementée
- un **diplôme d'Etat.**



Le travail de l'aide soignant s'inscrit dans le rôle propre de l'infirmier.

Déléguer signifie « *transmettre, confier une responsabilité à un subordonné* »

Collaborer, c'est travailler ensemble (IDE/AS) à :

- une prise en soin commune du patient, son bien-être, sa guérison.
- Participer au rôle propre de l'IDE auprès du patient pour un soin précis



PROFESSIONNEL DU SOIN

L'aide-soignant travaille en collaboration avec l'IDE et sous sa responsabilité (même s'il est responsable de ses actes)



L'A.S travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire





ACCES A LA FORMATION





Les personnes en perte d'autonomie (APA) passeront de 1.387 million en 2020 à 1.479 million en 2025.

Pour répondre au vieillissement démographique et améliorer les conditions de prise en soins de ces personnes, près de **93000 postes supplémentaires** devront être créés dans les 5 prochaines années.

Comment accéder à la formation?

La sélection se fait sur la base de l'étude d'un dossier et d'un entretien permettant d'apprécier :

- Les connaissances
- Les aptitudes
- La motivation à suivre la formation

Comment accéder à la formation?

- Être âgé(e) de 17 ans au moins à la date de l'entrée en formation. Pas d'âge limite supérieur.
- Pas de diplôme requis
- Mais des attendus et critères nationaux (voir ci-après)

Attendus	Critères
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine du sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matières d'expression écrite, orale	Maitrise du français et du langage écrit et oral Pratique des outils numériques
Capacité d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables Maîtriser des bases de calculs et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Comment accéder à la formation? Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant.

La formation conduisant au diplôme d'Aide-soignant est accessible **sans condition de diplôme**, par les voies suivantes :

- Formation initiale : le candidat a obtenu une cotation de minimum 10/20 pour le dossier et l'entretien de sélection.
- Formation professionnelle continue : le candidat a obtenu une cotation de minimum 10/20 pour le dossier et l'entretien de sélection, **sans conditions** d'une durée minimale d'expérience professionnelle.



**Comment accéder à la formation?
Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission
conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant.**

- Les personnes en parcours VAE : Validation des Acquis de l'Expérience professionnelle, dans les conditions fixées par arrêté du 25 octobre 2005 modifié.
- Les candidats âgés de moins de 30 ans peuvent s'inscrire en parcours d'apprentissage.



Comment accéder à la formation? BAC SAPAT/ASSP Parcours Complet ou Parcours Partiels

Dès l'inscription il faut choisir le type de parcours de formation celui-ci ne pourra pas être modifié par la suite.

Pour un parcours partiel, L'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat





Composition du dossier de sélection

- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum vitae
- Document manuscrit relatant, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation (ne devant pas excéder deux pages)
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur
- Pour les ressortissants hors Union-Européenne, une attestation du niveau de langue française requis C1 et un titre de séjour valide pour toute la période de formation
- Tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive, ...) en lien avec la profession d'Aide-Soignant.



Comment accéder à la formation?

Des informations complémentaires relatives au calendrier du déroulement de la sélection et les dates de rentrée sont publiées sur notre site internet du CH SUD GIRONDE après la validation l'ARS (Agence Régionale de la Santé) dans l'onglet «**Formation/IFAS/Dossier de sélection**»

Épreuve De Sélection

Arrêté du 5 février 2021

Selon le contexte sanitaire au moment de la sélection pour l'entrée en formation l'entretien de sélection prévu à l'article 2 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission à la formation d'aides-soignants peut être supprimé.



Épreuve De Sélection

Arrêté du 5 février 2021

si l'entretien est annulé alors Le dossier de sélection fera l'objet d'une cotation par un binôme composé d'un aide-soignant en activité professionnelle et d'un formateur infirmier ou cadre de santé de l'institut de formation.





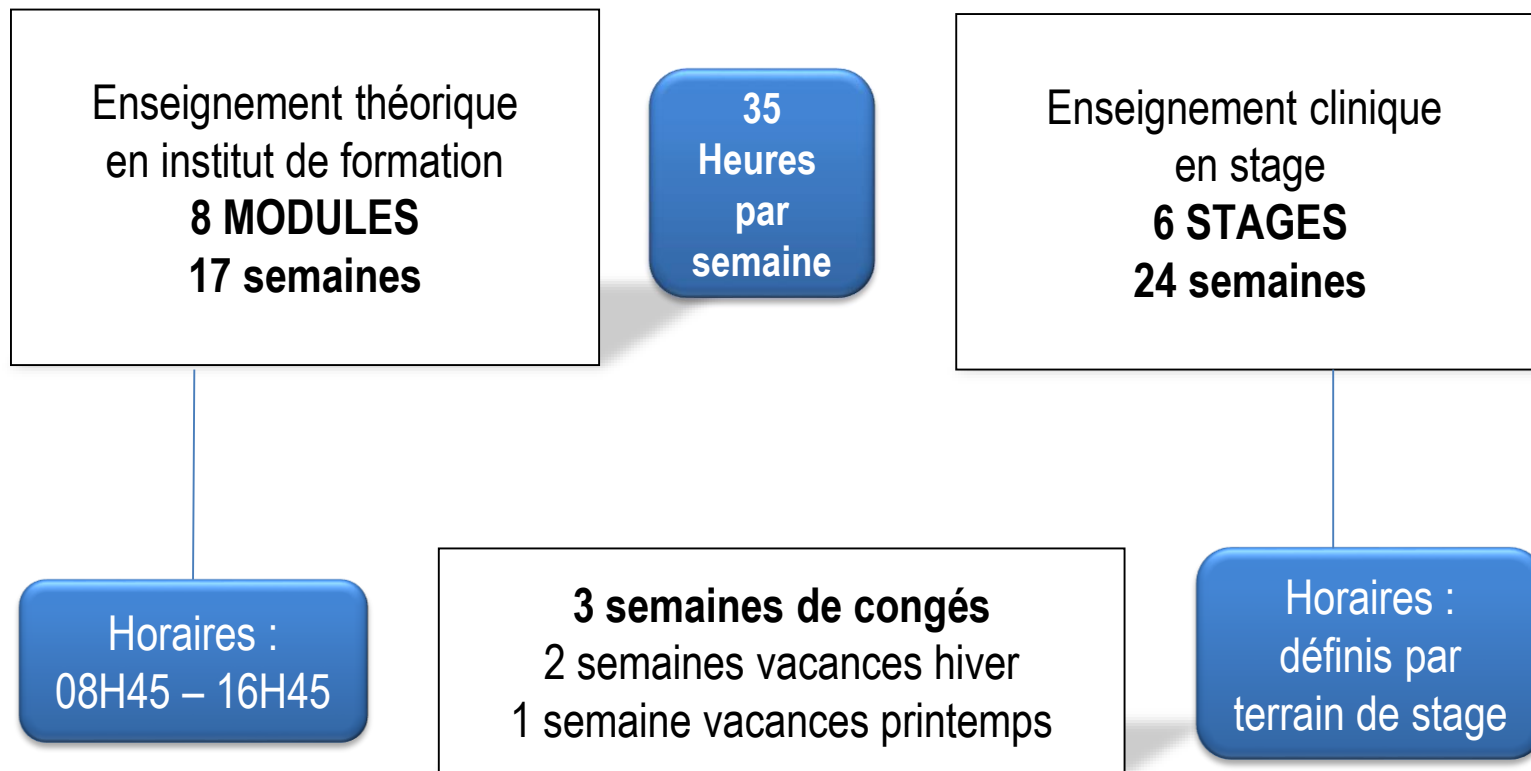
FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS



FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS



Arrêté de formation du 22 Octobre 2005 modifié



Tous les cours et stages sont à présence obligatoire

L'ORGANISATION DE LA FORMATION CURSUS COMPLET

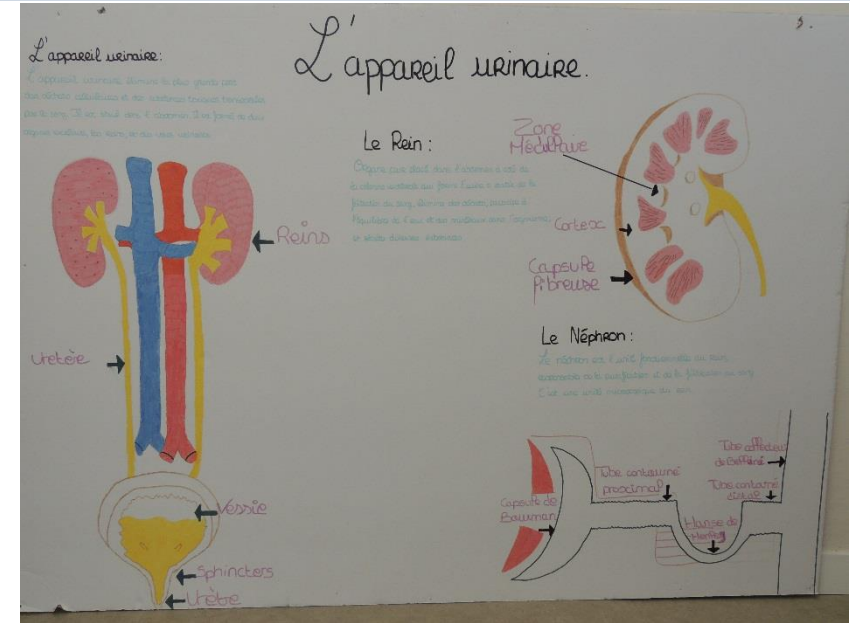
DATES	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	
1	TOUS	M1-MC		STAGE 2	Congés	STAGE 3	M3	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6	
2	TOUS	M8-MC	STAGE 1	STAGE 2		STAGE 3	M3	STAGE 4		STAGE 5	IFAS	
3	TOUS		STAGE 1	STAGE 2		STAGE 3	M3		M3-ORAUX M5	STAGE 5		
4	TOUS		STAGE 1	STAGE 2	M3	STAGE 3	M3		M3-ORAUX M5	IFAS		
5		M4	STAGE 1		M3	STAGE 3	M3	Férié	M3			
6		M4	STAGE 1		M3			M5	M3-MC			
7	M1	M4		STAGE 2	M3			M5	M3	STAGE 6		
8	M1	M4		STAGE 2	M3	STAGE 3	STAGE 4	M5		STAGE 6		
9	M1	M4	M2	STAGE 2		STAGE 3	STAGE 4	M5		STAGE 6		
10	M1		M2	STAGE 2		STAGE 3	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6		
11	M3 TOUS		Férié	STAGE 2	M3	STAGE 3	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6		
12		STAGE 1	M2		M3	STAGE 3	STAGE 4	M5	STAGE 5			
13		STAGE 1	M2		M3			M5	STAGE 5-Férié			
14	M1	STAGE 1		STAGE 2	M3			M5	STAGE 5	STAGE 6		
15	M1 M3	STAGE 1		STAGE 2	M3	M7-MC	STAGE 4	M5		STAGE 6		
16	M6	STAGE 1	M2	STAGE 2		M7-MC	STAGE 4	M5		STAGE 6		
17	M6		M2	STAGE 2		M7	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6		
18	M6		M2	IFAS	STAGE 3	M7	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6		
19		STAGE 1	M2		STAGE 3	M7	STAGE 4	Congés	STAGE 5			
20		STAGE 1	M2		STAGE 3			Congés	STAGE 5			
21	M1	STAGE 1		Congés	STAGE 3			Congés	STAGE 5	STAGE 6		
22	M1	STAGE 1		Congés	STAGE 3	M3	STAGE 4	Congés		STAGE 6		
23	M1	STAGE 1	STAGE 2	Congés		M3	STAGE 4	Congés		STAGE 6		
24	M6		STAGE 2	Congés		M3	STAGE 4		STAGE 5-Férié	STAGE 6		
25	M6		STAGE 2	Congés	STAGE 3	M3	STAGE 4		STAGE 5	STAGE 6		
26		STAGE 1	STAGE 2		STAGE 3	M3	STAGE 4	M8	STAGE 5			
27		STAGE 1	STAGE 2		STAGE 3			M8	STAGE 5			
28	M1	STAGE 1		Congés	STAGE 3			M8	STAGE 5	STAGE 6		
29	M1	STAGE 1		Congés	STAGE 3		STAGE 4	M8		STAGE 6		
30	M1	STAGE 1	STAGE 2	Congés			STAGE 4	M8		STAGE 6		
31				Congés			STAGE 4		STAGE 5			
												TOTAL
IFAS	22 jours=154h	7 jours=49h	10 jours=70h		10 jours=70h	10 jours=70h	5 jours=35h	15 jours=105h	5 jours=35h		compter J du 31/08	595h
STAGE		15 jours=105h	11jours=77h	14 jours=98h	10 Jours=70h	10 Jours = 70h	18 jours=126h	2 Jours = 14 h	16 jours= 112 h	22 jours = 154 H	2 jours=14h	840h

En collaboration avec IDE et sous sa responsabilité :

- **Repérer l'autonomie et les capacités de la personne**
- **Apporter son aide pour la toilette, l'habillage, la prise des repas, l'élimination**
- **Identifier les problèmes de santé et prendre en compte sa culture, ses habitudes de vie, ses choix .**



**Validation du module par un écrit et une
épreuve pratique**



L'état clinique d'une personne

En collaboration avec IDE et sous sa responsabilité :

- Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique
- Identifier les signes de détresse et de douleur
- Mesurer les paramètres vitaux
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter



MODULE 3 LES SOINS

- Notions élémentaires sur les principales pathologies
- Notions de pharmacologie
- Soins liés aux dispositifs médicaux ou d'appareillage : oxygénothérapie, sonde vésicale, observation des pansements, soins préventifs des escarres...

- AFGSU2 : Attestation de Formation aux Soins d'Urgences de niveau 2 Risques NRBCE



Validation du module par une épreuve pratique



MODULE 4 ERGONOMIE



Utiliser des techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes



Validation par une épreuve pratique



MODULE 5 COMMUNICATION

Communication verbale



Secret professionnel



Communication non verbale

Etablir une communication adapté à la personne et à son entourage

Validation par un document écrit et une argumentation à l'oral



MODULE 6 HYGIENE

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux



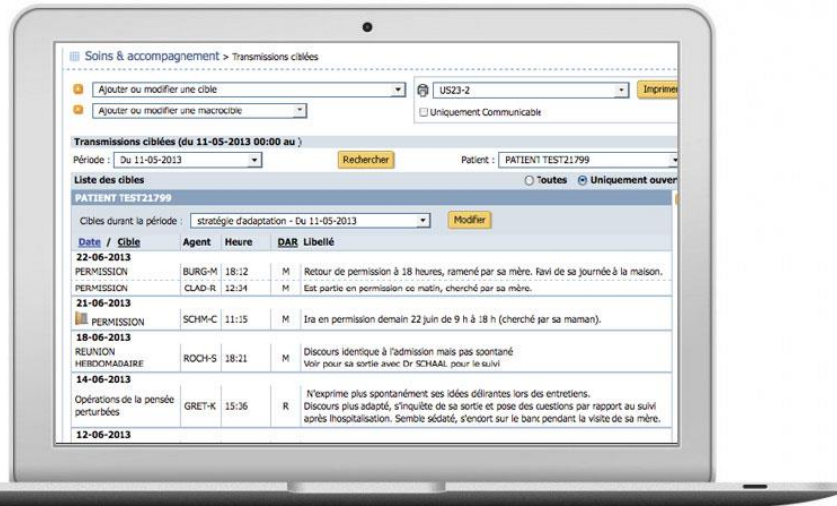
Exemple d'enseignement:

- Entretien et désinfection du matériel médico-chirurgical
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier
- précautions standard et complémentaires

Validation par une épreuve écrite



MODULE 7 TRANSMISSIONS



Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins

Exemple d'enseignement :

- Utilisation du dossier de soins informatisé
- Transmissions ciblées



Validation par une épreuve écrite



PLANIFICATION DES SOINS



Travail d'équipe

Organiser son travail dans une équipe pluriprofessionnelle

- Les différents professionnels de santé et leur champ de compétences
- L'organisation et le droit du travail
- Les outils de planification des soins



LES SIX STAGES CLINIQUES- CURSUS COMPLET

Structure de court
séjour
Médecine

Structure de court
séjour
Chirurgie

Structure de moyen ou
long séjour
Personnes âgées
(obligatoire)
ou handicapées

**6 stages obligatoires de 4 semaines chacun (140H) qui permettent
l'acquisition progressive des compétences par l'élève**

Secteur extrahospitalier

Service de santé
mentale ou Psychiatrie

Structures à choix
optionnel

**Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet
professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique**



La formation s'effectue par unité de formation. Celle-ci correspond à un module d'enseignement théorique et pour les 3 modules, **un stage** clinique lui est rattaché donc 3 stages.

Module 2

État clinique d'une
personne

2 semaines (70H)

Module 3

Les soins

5 semaines (175H)
AFGSU 2

Module 5

Relation - Communication

2 semaines (70H)

**Tous les cours et stages sont à présence
obligatoire**



La formation s'effectue par unité de formation. Celle-ci correspond à un module d'enseignement théorique et pour les 4 modules, un stage clinique est rattaché donc 4 stages.

Module 2

État clinique d'une
personne

2 semaines (70H)

Module 3

Les soins

5 semaines (175H)
AFGSU 2

**Tous les cours et stages
sont à présence
obligatoire**

Module 5

Relation - Communication

2 semaines (70H)

Module 6

Hygiène des locaux
hospitaliers

1 semaine (35H)



- **DEAP** (Diplôme d'Etat Auxiliaire Puériculture): **Modules 1 et 3**
- **Diplôme Ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier**: **Modules 1, 3 6 et 8**
- **DEAVS** (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale) ou **MCAD** (Mention Complémentaire Aide à Domicile): **Modules 2, 3, 6 et 8**
- **DEAMP** (Diplôme d'Etat Aide Médico-Psychologique) : **Modules 2, 3 et 6**
- **Titre professionnel d'Assistant(e) de Vie aux Familles**: **Modules 2, 3, 6, 7 et 8**
- **DEAES** (Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social) :
 - **Accompagnement de la vie à domicile** : **Modules 2,3,6,8**
 - **Accompagnement de la vie en structure** : **Modules 2,3,6**



LES STAGES CLINIQUES- CURSUS PARTIEL-BAC PRO

Structure de court
séjour
Médecine

Structure de court
séjour
Chirurgie

Structure de moyen ou
long séjour
Personnes âgées
ou handicapées

3 ou 4 stages obligatoires de 4 semaines chacun (140H) qui permettent l'acquisition progressive des compétences par l'élève

Secteur extrahospitalier

Service de santé
mentale ou Psychiatrie



LES STAGES CLINIQUES- CURSUS PASSERELLES

Structure de court
séjour
Médecine

Structure de court
séjour
Chirurgie

Structure de moyen ou
long séjour
Personnes âgées
ou handicapées

4 stages obligatoires de 4 semaines chacun (140H) qui permettent l'acquisition progressive des compétences par l'élève

Secteur extrahospitalier

Service de santé
mentale ou Psychiatrie

Structures à choix
optionnel

Le stage dans une structure optionnelle est organisé en fonction du projet professionnel de l'élève en accord avec l'équipe pédagogique

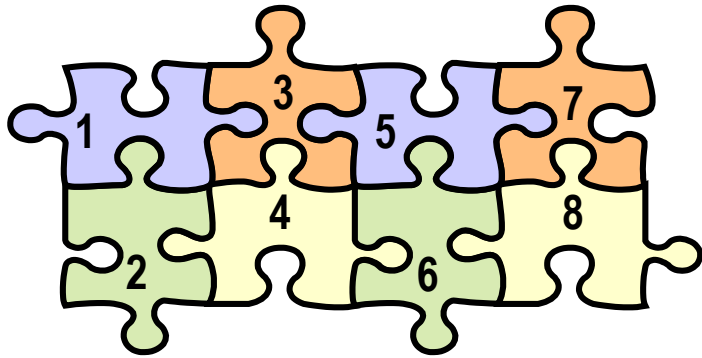




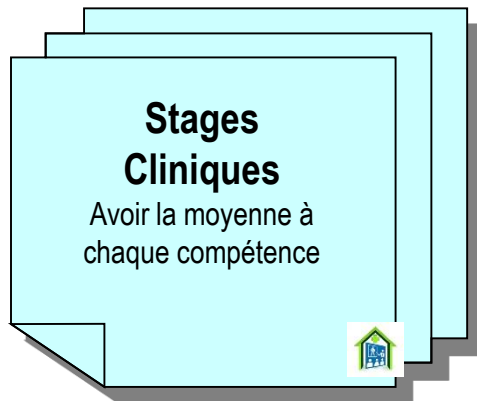
OBTENIR LE DEAS



LE DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT (D.E.A.S)



Validation des 8 modules de formation : Une note $\geq 10/20$



Validation des 8 compétences cliniques en stage



Mises en situations Professionnelles

Valider

MSP Module 1
MSP Module 3

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (AFGSU) de niveau 2 (Modules 1 et 3)



Une session de rattrapage est organisée pour toutes les épreuves contribuant à la validation des modules de formation



Aujourd'hui, l'aide-soignant est une personne reconnue. Il est devenu au fil des années, par les soins qu'il effectue, les relations qu'il établit avec les patients et par les informations qu'il recueille :

le maillon indispensable auprès du patient et au sein de l'équipe pluridisciplinaire.



Trouver un travail avec le diplôme d'aide-soignant

100% des élèves aides-soignants diplômés ont trouvé un emploi dès la fin de la formation

Chiffres clés promotion 2019 2020

Typologie établissement :

- 67% établissement public de santé
 - 21% au CHSG
- 13% établissement privé de santé

Discipline :

- 53% en secteur Gériatrique
- 14% MCO
- 16% secteur Handicap/ polyhandicap

Situation géographique :

- 86% en Gironde
- 14% Hors Gironde



Se professionnaliser :



- Assistant de Soins en Gériatrie

Passerelle vers un autre métier :

- Auxiliaire de puériculture (DEAP)
- Accompagnant Educatif et Social (DEAES)
- Moniteur Educateur (DEME)
- Infirmier → Cadre de santé → cadre supérieur de santé



Pour tout renseignement complémentaire :

- Personne en situation de handicap
- Cout et financement de la formation
- Rémunération pendant la formation
- Aides possibles pendant la formation
- Informations utiles (restauration, logement, transport...)

Veillez contacter Le secrétariat de l'IFAS :

05.56.61.52.12

ifas@ch-sudgironde.fr